
SAINT-SORLIN-DE-MORESTEL

A TRAVERS SON HISTOIRE ET SON PATRIMOINE



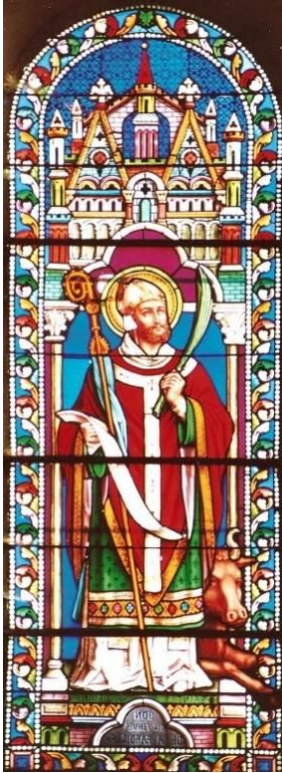
Raconte-moi Saint-Sorlin



Les articles qui suivent ont été extraits des revues publiées par le Groupe Histoire de Saint-Sorlin-de-Morestel, entre 2004 et 2024. Le groupe histoire a été dissous en 2025, mais ses revues "Raconte-moi Saint-Sorlin " sont pour certaines encore disponibles (vous rapprocher de la mairie de Saint-Sorlin de Morestel).

*Les articles qui suivent ont pour objectif de vous brosser quelques traits caractéristiques de ce village de 600 habitants, voisin de Morestel, et de partager avec vous tant quelques richesses de son histoire, que les particularités de son petit patrimoine - église, croix et lavoirs, ou encore les souvenirs - et traces au fil des rues - de sa contribution importante à l'économie du tissage, quand les canuts faisaient la renommée de Lyon.
Nous vous souhaitons une bonne lecture.*

Le nom du village : quand Saint-Sorlin fêtait son Saint Patron	page 2
Histoire et Patrimoine : Bénédiction de l'église de Saint-Sorlin-de-Morestel le 20 novembre 1880	page 3
Histoire du village : aux origines de Saint-Sorlin par Eric Verdel	page 3
Histoire : Le parcellaire de la paroisse de Saint-Sorlin de Morestel dans sa version datée de 1680	page 7
Histoire et Patrimoine : Et les cloches sonnent, sonnent... ..	page 9
Patrimoine du village : Les croix de Saint-Sorlin	page 10
Patrimoine : Les lavoirs, un lieu quotidien pour les femmes d'autrefois	page 12
Histoire et patrimoine : le tissage à Saint-Sorlin	page 13



[Le nom de Saint-Sorlin de Morestel vient de Saint-Saturnin.] Saint Saturnin est le patron de Saint-Sorlin de Morestel.

Envoyé de Rome en Gaule par le pape, il fut le premier évêque de Toulouse, dans une époque de persécution. Parce qu'il avait fait taire les oracles païens, il fut arrêté. Il est mort martyrisé, traîné par un taureau.

Très populaire dans le sud de la Loire, il a donné son nom, souvent déformé (Sarnin, Sorlin, Sornin, Cernin...) à de nombreuses localités. Il est fêté le 29 novembre.

A Saint-Sorlin de Morestel on fêtait déjà Saint-Saturnin le 29 novembre avec l'ancien prêtre de la Paroisse, Le Père Carbonnel. Il a été le précurseur pour honorer notre Saint Patron en 1959.

C'était l'occasion d'une messe festive, animée par le groupe de chanteuses du village dirigé par le prêtre, avec des cantiques adaptés, comme " *Saint Patron à qui Dieu confie la tutelle de notre vie* ".

Au moment de l'offrande, on faisait, depuis le fond de l'église, la procession des produits de la terre avec des fruits de saison, des légumes, du vin, ainsi que quelques épis de blé, déposés au pied de l'autel. Traditionnellement, à la maison, on fournissait un petit baricaut (petite barrique) de vin rouge, que Monsieur le Curé rapportait plus tard, toujours souriant, avec ses remerciements : " *Merci pour le contenu et le contenant.* "



Notre fête patronale

Extrait de CHEZ NOUS (journal inter paroissial de l'époque) de janvier 1952 concernant la Saint-Saturnin de nov 1951

« Notre Eglise, le 25 novembre, connut l'affluence des grands jours de fête. C'est là une nouvelle un peu ancienne, direz-vous, mais elle mérite cependant d'être mentionnée, car ce fut une très belle fête.

Le Saint Protecteur de notre paroisse, Saint Saturnin a dû être content de ses protégés qui sont venus nombreux, ce jour-là, le prier, le vénérer.

A cette dévotion était bien mêlée un peu de curiosité, légitime du reste, celle d'entendre chanter "la Messe des Paysans" par nos jeunes gens. C'était une nouveauté, disons un événement, dans notre église. Depuis bien longtemps les jeunes n'avaient mêlé leurs voix à celles des chanteuses. De temps en temps on entendait bien du fond de l'église une voix mâle s'unir au chant du Credo ou à un cantique populaire, mais c'était tellement inaccoutumé que tout le monde se retournait pour voir ce phénomène qui en avait du coup la voix... coupée.

Grâce au concours de nos jeunes cette messe fut donc splendide. Groupés autour de l'harmonium avec les chanteuses afin que les voix fussent mieux unies, ils réalisèrent un chœur très beau que tout le monde sut goûter à sa juste valeur. Bien sûr, nous sommes encore loin du chœur de chant des Avenières que beaucoup connaissent au moins de renommée, mais ne croyez-vous pas que ce que l'on arrive à réaliser ailleurs, on ne puisse le faire chez nous ? Il suffit de s'y mettre. Aussi nous espérons bien que nous aurons quelquefois, et même très souvent, d'aussi belles cérémonies qui nous aideront à mieux prier.

Il faut ajouter pour être juste que beaucoup d'autres personnes, ce jour-là, se joignirent aux chanteurs pour chanter cette messe. C'est parce que nous participions tous aux prières de la messe que nous avons pu dire : Que ce fut une belle messe ! »

L'article qui suit est paru dans la revue 1 du groupe Histoire – sept 2004

« Nous, Armand-Joseph Fava, Evêque de Grenoble, faisons savoir que, le samedi 20 novembre 1880, nous avons béni solennellement la nouvelle église de Saint-Sorlin-de-Morestel.

Arrivé dans la paroisse, le 19 au soir, nous avons été reçu par toute la population accourue à notre rencontre sur la route de la Tour du Pin, et complimenté par M. le maire, entouré de son conseil municipal, du conseil de fabrique et de tous les notables de la paroisse. La principale voie du village était ornée de guirlandes, et, à la nuit, toutes les maisons étaient illuminées. La population témoignait ainsi sa joie de recevoir notre visite, et son bonheur d'avoir enfin une église neuve, grâce à la générosité de M. Lachanaz, son curé. M. Lachanaz en a été en effet le fondateur, l'architecte et l'entrepreneur. Là où se trouvait une pauvre et chétive bâtisse en pisé, s'élève maintenant un beau et gracieux temple en pierre, du style roman.*

Le samedi 20 novembre, à dix heures, le clergé et les congrégations sont venus processionnellement nous prendre au presbytère pour nous conduire à l'église. Dans le chœur, M. le curé nous a adressé la parole, pour se féliciter de ce que la divine Providence lui avait permis, en peu de temps, et grâce au concours empressé de tous ses paroissiens, de bâtir cette nouvelle église.

Pour témoigner à M. le Curé notre satisfaction des œuvres de charité et de zèle dont il a orné les quarante ans de sa vie sacerdotale, dans les trois paroisses qui ont eu le bonheur de l'avoir pour pasteur, nous l'avons nommé publiquement, séance tenante, chanoine honoraire de notre Eglise Cathédrale. Les applaudissements du clergé et du peuple ont répondu à cette nomination.

Nous avons ensuite béni l'église et transféré solennellement dans le lieu saint le Très-Saint-Sacrement, qui reposait auparavant dans le sous-sol de la maison commune. Puis, nous avons célébré la sainte Messe, pendant laquelle nous avons fait aux fidèles une instruction appropriée aux circonstances, leur rappelant que l'église était la maison paternelle de toute la paroisse. Nous avons terminé par la bénédiction du Saint-Sacrement.

Pendant toute la cérémonie et le repas qui l'a suivie, le chœur des chantres et celui des chanteuses ont fait entendre de beaux morceaux de plain-chant et de musique. Les détonations des boîtes ne cessaient pas depuis la veille.

Dans l'après-midi, nous sommes retourné à l'église qui s'est remplie de fidèles en quelques instants. En voyant la piété et l'empressement de ce bon peuple, nous lui avons de nouveau donné la bénédiction du Très-Saint-Sacrement.

Ainsi s'est terminée cette bonne et heureuse journée qui laissera, nous l'espérons, dans tous les cœurs, d'utiles et durables souvenirs. »

Fait à la cure de Saint-Sorlin, les jour, mois et an susdits, et ont les prêtres présents signé avec nous, ainsi que M. Auvergne, notre secrétaire général, M. B....., curé-archiprêtre de Morestel, et deux honorables diocésains, MM. de Mépieu et Giraud.



Histoire du village : aux origines de Saint-Sorlin par Eric Verdel

L'article qui suit est paru dans la revue 1 du Groupe Histoire – sept 2004

En 2004 pour la première revue "Raconte-moi Saint-Sorlin" le groupe histoire a contacté Monsieur Eric Verdel, ingénieur de recherche à la Conservation du Patrimoine de l'Isère. Celui-ci a rédigé ce chapitre à propos des origines de Saint-Sorlin de Morestel. Il a accepté également de résumer les procès du Moyen Age concernant le fief de Saint-Sorlin relatés dans le livre du chanoine Auvergne : Histoire de Morestel.

Au Moyen-âge

Pendant la plus grande partie du Moyen Age, la paroisse de Saint-Sorlin n'était pas connue sous son nom actuel. Dans les archives de l'époque, elle s'appelait "Sanctus Saturninus de Nanta", à la fois par référence au dédicataire de l'église et au ruisseau de la Combe qui, descendu des hauteurs, coulait devant l'édifice. Autrefois, le mot "Nant" désignait un petit cours d'eau. De nos jours, cette étymologie persiste, plus ou moins déformée, dans de nombreux lieux-dits régionaux. La Valdaine

par exemple, proche du lac de Paladru, désigne ainsi le “val des nants”, ainsi nommé en raison du grand nombre de torrents qui rejoignaient le lit de l’Ainan. C’est seulement en 1417 qu’apparaît “*Saint-Sorlin de Nantue*”, qui sera ensuite réduit au “Saint-Sorlin” moderne.

La plus ancienne mention de Saint-Sorlin (*Sanctus Saturninus*) remonte à 1172. Elle figure dans le texte d’une transaction passée entre les chanoines du chapitre cathédral de Saint-Maurice de Vienne (chef-lieu du diocèse) et les moines de l’abbaye bénédictine de Saint-Chef, à propos d’une liste d’églises et de chapelles dont les religieux se disputaient âprement la tutelle (*Vellein G., Notice sur SaintTheudère et la fondation de son abbaye, Grenoble, 1930, p. 26-27*). Contre le versement d’une rente annuelle de cent sols, payable à la Saint-Martin, les chanoines viennois concédaient à Saint-Chef plus de quatre-vingts chapelles et églises, dont celles de Vasselin et de Saint-Sorlin.

La cession aurait éventuellement pu porter sur des édifices récents. Mais, le manuscrit stipulant que le chapitre cédait aux moines un patronage “dez longtemps tenu et possédé” dans l’archevêché de Vienne, il en découle que l’église de Saint-Sorlin existait certainement au début du XII^e siècle, probable époque de sa fondation d’après le vocable. On trouve ensuite d’autres mentions de la paroisse dans divers documents ecclésiastiques du Moyen Age (*Sancto Saturnino* en 1257 et *Sancto Saturnino de Nanto* en 1409) mais aucun ne renseigne sur l’église elle-même, rasée en 1880 et remplacée par le bâtiment actuel.

La première église de Saint-Sorlin était-elle en pierre ? Les archives municipales de la fin du XIX^e siècle évoquent une vieille construction en pisé mais s’agissait-il vraiment de l’église primitive ? Rien n’est moins sûr, car les lieux de culte médiévaux étaient généralement en pierre, contrairement à ceux élevés dans les campagnes aux XVI^e et XVII^e siècles (au moment de la Contre-réforme), qui étaient fréquemment en terre. L’église détruite en 1880 datait donc probablement de l’Epoque Moderne, où elle aurait remplacé le tout premier édifice du Moyen Age, trop petit et en mauvais état.

Le fief et la basse justice de Saint-Sorlin

Les sources écrites relatives au village sont bien rares et l’essentiel de ce que l’on connaît est consigné dans les pièces de deux procès qui, de 1270 à 1418, concernèrent le “fief” de Saint-Sorlin et les droits de “basse justice” correspondants.

Bien qu’ils soient souvent confus et d’une compréhension difficile pour le profane, due à la mentalité du temps, à la complexité des droits seigneuriaux et à l’approximation des témoignages, ces documents judiciaires sont précieux pour l’histoire locale.

Il n’est pas question de relater ici le détail des procès, par ailleurs excellemment étudiés par le chanoine Auvergne au XIX^e siècle. Dans le cadre de cette introduction, on se contentera d’en extraire la “substantifique moelle” pour relater ce qui concerne directement Saint-Sorlin et ses plus vieilles familles.

Dans le premier procès, qui remonte au mois de décembre 1270, apparaissent (à côté du prieur de Vézeronce et de l’archiprêtre de Morestel) les noms de Pierre Aynard et de Guillaume de Mâcon. Tous deux reconnaissent tenir en fief de noble Antelme, seigneur de Miolans et de Morestel, “toutes les terres cultivables et incultes, les prés et bois, les hommes, rentes, services et usages” qu’ils possèdent dans la paroisse. Le principal intérêt de cette mention est d’attester la plus vieille famille feudataire de Saint-Sorlin : la dynastie des Mâcon est donc la première lignée seigneuriale à y avoir exercé son autorité.

Les Mâcon résidaient-ils déjà dans la maison forte élevée en face de l’église ? Cela est possible mais rien ne prouve qu’elle existait déjà au XIII^e siècle. En réalité, cette bâtisse n’est pas attestée avant 1320, année où une héritière des Mâcon, Marguerite, habite à Saint-Sorlin. Un membre de l’aristocratie occupant toujours une demeure qui lui permette de vivre “noblement”, il est certain que Marguerite de Mâcon y habitait, qu’elle en ait été la première occupante ou non.

A la même époque, une “Révision de feux” fait état d’une vingtaine de foyers sur le territoire de la paroisse. Selon les évaluations généralement admises, cela correspondrait à une population totale comprise entre 80 et 120 habitants (Archives Départementales de l’Isère, B 2706, folio 11, année 1322).

En 1343, Marguerite de Mâcon vend son domaine à Amédée de Rossillon. La vente eut lieu à Vasselin, dans la maison d’un certain Antoine Vaude, en présence de deux notaires et de plusieurs témoins, parmi lesquels Aymonet de Morestel, damoiseau.

A partir de 1343 donc, la terre de Saint-Sorlin revient à Amédée de Rossillon, puissant personnage qui cumule les fonctions de conseiller delphinal et de bailli de la Tour-du-Pin. Le fait qu’Amédée soit un officier du Dauphin est important car, après sa mort en 1353 et bien que son testament ait désigné sa femme, un fils naturel et plusieurs neveux comme légataires (dont Pierre et Louis de Chapeau-Cornu pour la terre de Saint-Sorlin), le fisc du Dauphin plaça immédiatement tous ses biens sous

séquestre. Tous les héritiers protestèrent contre cette saisie et réclamèrent devant le gouvernement delphinal.

Une décision de justice remit rapidement les héritiers en possession de leur legs. Pierre et Louis de Chapeau-Cornu devenaient ainsi les maîtres de Saint-Sorlin. Un peu plus tard, c'est Antonie, l'une des filles de Pierre de Chapeau-Cornu, qui en héritait à son tour. Par son mariage avec le chevalier Etienne Labre, la propriété revenait ensuite à ce dernier. Bien entendu, cela fut contesté par un neveu d'Amédée de Rossillon, qui fit saisir Saint-Sorlin et le fit remettre entre les mains du châtelain de Morestel qui, au nom du Dauphin, en exerça les droits jusqu'en 1365. Etienne Labre lui intenta donc un procès, qui s'ouvrit en 1368...

Devant le Conseil Delphinal, le chevalier dépossédé présenta les actes notariés établissant sa juridiction sur Saint-Sorlin. Il fit aussi citer de nombreux témoins pour étayer sa cause, parmi lesquels Allemand Vaude de Vasselín (déjà cité), qui avait été juge d'Amédée de Rossillon à Saint-Sorlin, ainsi que le notaire Jean du Maunoir, qui résidait à Saint-Chef mais officiait parfois dans le village.

Les minutes du procès de 1368 apportent quelques détails sur la vie quotidienne dans les campagnes médiévales. A propos de la basse justice évoquée plus haut, il est par exemple précisé qu'elle se limitait à des condamnations à payer des amendes, jusqu'à concurrence de 60 sous. Les châtimens corporels, les peines de prison et les amendes d'un montant supérieur relevaient directement de la haute justice, réservée aux représentants du Dauphin. On apprend également que les Mâcon puis les Rossillon avaient possédé à Saint-Sorlin des mesures publiques pour le blé et le vin, marquées de leurs armoiries respectives. Généralement taillées dans la pierre et installées sur la place centrale du village, ces mesures publiques pourraient avoir disparu à la Révolution.

La liste des personnes appelées à témoigner pour ou contre Etienne Labre donne les noms de plusieurs habitants du cru dont il serait intéressant de vérifier que les patronymes existent encore aujourd'hui dans la population locale, peut-être écrits différemment (sous l'Ancien Régime l'orthographe variait très souvent !) ou avec des déformations dues aux siècles écoulés. On y rencontre par exemple un Jean Rocignon, un Jean de Serrières (dit Baret) et un Etienne de Gorceu (dit Bergon).

Etienne Labre obtint finalement gain de cause et le juge-mage Jean du Bois lui rendit un arrêt favorable en 1369, malgré tous les atermoiements, délais et subterfuges utilisés par l'administration delphinale. La sentence disait "Comme il est constaté que le chevalier Etienne Labre a bien suffisamment, et mieux que le procureur fiscal, prouvé ses dires et ses conclusions sur la possession de la basse juridiction jusqu'à 60 sous, et que l'exercice de cette juridiction lui appartient, et que c'est injustement qu'il a été troublé dans cette possession par les officiers du Dauphin à Morestel... nous prononçons par le présent jugement qu'il doit être rétabli dans cette possession et qu'il doit en user et en jouir. Faisant défense et inhibition auxdits officiers de Morestel et à tous les autres, présents et à venir, de le troubler ou de le molester en aucune manière".

Le feuilleton n'était toutefois pas terminé et, moins de trente ans plus tard l'épopée judiciaire reprenait de plus belle, cette fois à l'initiative de Guillaume de Rossillon (fils d'Amédée), soutenu dans sa démarche par Charles VI, roi de France. Le souverain demandait au gouverneur du Dauphiné (transféré au domaine royal en 1349) de reconnaître les droits seigneuriaux de Guillaume sur Saint-Sorlin. Le second procès débuta en 1400 et un commissaire était nommé pour recevoir les dépositions des témoins.

Il serait inutilement fastidieux de s'aventurer dans les péripéties de ce deuxième procès, encore plus confus que le précédent, et qui ne prit fin qu'en 1418. Mais une lecture attentive des témoignages cités par les deux parties apporte ponctuellement des informations complémentaires sur la paroisse au XIV^e siècle. D'autres noms d'habitants sont cités dont Jacquemet, Eychot, Etienne et Jean Duclos, Mathieu de Bès, Jean Revol, Jean Allays, Jean Bonnefoy et Hugonin Voisin. On apprend également qu'un certain Teyssset avait été pendu au gibet de Vézeronce pour avoir volé du froment à Saint-Sorlin. Plusieurs témoins se souvenaient aussi fort bien de l'épidémie de peste noire survenue en 1348 et désignée par le terme de "grande mortalité".

Notons quand même qu'au premier rang des témoins cités par Guillaume de Rossillon figurait noble Henri de Faverges qui tint à rappeler qu'Amédée de Rossillon, par ailleurs chargé de faire respecter le traité de paix conclu en 1354 entre le comte de Savoie et le Dauphin, avait bien tenu la terre de Saint-Sorlin.

De renvois en ajournements, les différentes instructions se poursuivirent jusqu'en 1409. A cette date, la cause paraissait entendue et il semblait que Guillaume de Rossillon n'avait plus aucun droit légitime à faire valoir sur la juridiction de Saint-Sorlin. Dès lors, la sentence semblait imminente. Elle ne fut pourtant prononcée que le 23 décembre 1418 (et l'on se plaint aujourd'hui des lenteurs des tribunaux de la République...). Elle concluait finalement que les prétentions de Guillaume de Rossillon n'étaient pas solidement argumentées, recommandation royale ou non, et qu'il était débouté de son action pour récupérer ses droits. Ce ne fut pourtant que partie remise car, trois ans plus tard, le même Guillaume de Rossillon rachetait la seigneurie de Morestel, auquel Saint-Sorlin appartenait.



Nous avons dit plus haut que l'existence de la maison forte n'est indirectement attestée qu'en 1320, lorsque Marguerite de Mâcon vient habiter Saint-Sorlin. Rien n'interdit toutefois de penser qu'elle soit plus ancienne et que sa construction remonte au XIII^e siècle. C'est une hypothèse raisonnable mais les preuves manquent. Pour en être sûr, il faudrait soit trouver des archives inédites, soit effectuer une visite approfondie des lieux, pour repérer des détails architecturaux caractéristiques. Hélas, ce n'est actuellement pas possible. Dans ces conditions, les chances d'obtenir une datation précise sont bien minces...

Le meilleur cliché disponible est une carte postale, légèrement antérieure à 1900, qui montre une vue de la demeure, déjà considérablement remaniée par rapport à son état primitif. Au premier plan, une petite extension est vraisemblablement plus récente que le corps principal. Celui-ci comprend une longue construction à deux étages, flanquée par une tour carrée couverte par une toiture à quatre pans. En saillie sous la toiture, la présence d'un "larmier" (destiné à éviter les effets du ruissellement sur les murs) suggère que cette tour était à l'origine plus haute. Sans doute a-t-elle perdu un étage au cours des siècles, comme de nombreux autres édifices de ce genre. L'ouverture la plus ancienne est la porte du rez-de-chaussée dont l'encadrement sculpté paraît gothique (fin XV^e-début XVI^e ?). Sur les autres façades, quelques petites fenêtres carrées ont également des montants typiques du XVI^e siècle. Tous ces éléments confirment l'ancienneté du bâtiment mais ne permettent pas d'en déterminer précisément la date de construction car il s'agit de réaménagements postérieurs.

Le parcellaire de 1680 conservé en Mairie de Saint-Sorlin (Archives Communales, parcellaire, n° 762) ne mentionne pas explicitement la maison forte. Il énumère seulement la composition et les confronts (c'est à dire les limites) d'une vaste propriété, dont la superficie (environ 2,5 hectares) et l'emplacement correspondent sans aucun doute au domaine de la maison forte médiévale. Nous en donnons un large extrait, en respectant l'orthographe et le vocabulaire du XVII^e siècle mais en y ajoutant la ponctuation, absente dans le texte original :

"Sieur Jean Baptiste Cugnat Grandval, Maison, grange, bastiments, domicile, verger et arbres, avec un petit passage au devant de ladite Maison le tout joignant le grand chemin Royal de Morestel a la Tour du pin du mattin, terre de Madameizelle de Boyssat du vent, autre domicile dudit Sieur de Grandval, celluy des hoirs (héritiers) Adam Ballet et verger desdits hoirs, le tout du Soir, chemin voisynal pour aller au Replat et Rivoire aussy en partie du Soir, chemin Royal De Dollomieu a Vasselin et domicile desdits hoirs Adam Ballet et dudit Sieur de Grandval aussy en partie De bize, terre de ladite damoizelle de Boyssat aussy en partie du mattin et Soir contenant deux sestérées cinq sixièmes et un soixante quatrième de sestérée..."

Parmi les possessions de Jean-Baptiste Cugnat Grandval (le plus gros propriétaire sorlinois, dont le parcellaire égrène la longue liste des biens) le domaine n'est pas indiqué comme faisant partie des fonds "nobles". A cette date, il semble donc clair qu'il a perdu son statut de résidence seigneuriale et qu'il appartient désormais aux fonds "roturiers" c'est à dire soumis à l'impôt. Cette impression est confirmée par le fait que sur la carte de Cassini (dressée dans les années 1760), la maison forte n'est pas localisée par le symbole habituellement réservé aux résidences nobiliaires.

On peut en conclure que la maison forte de Saint-Sorlin avait cessé d'être une propriété aristocratique dans le courant du XVII^e siècle et qu'elle était passée entre les mains d'une famille de fermiers généraux, de bourgeois de Morestel voire de

simples paysans aisés. A cette époque en effet, le rachat de grandes propriétés rurales par des roturiers devenait de plus en plus fréquent, en raison des besoins financiers d'une noblesse déclinante et désargentée qui préférait vivre en ville.

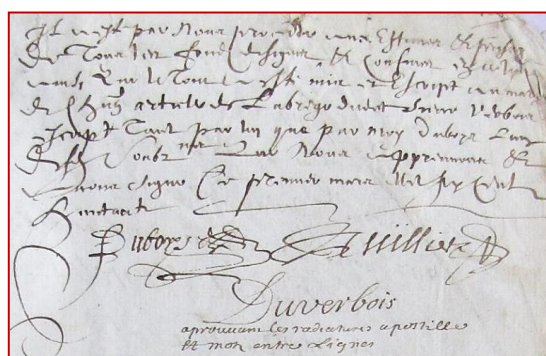
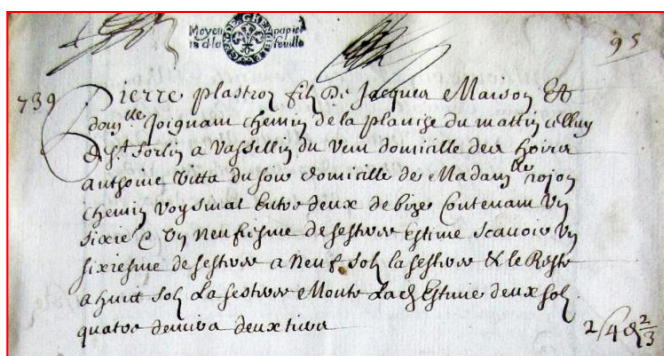
Histoire : Le parcellaire de la paroisse de Saint-Sorlin de Morestel dans sa version datée de 1680

L'article qui suit est paru dans la revue 7 du groupe Histoire – sept 2016 (extraits)

Bien avant le cadastre, le parcellaire...

Les parcellaires contiennent le répertoire des maisons d'habitation, des granges et des terres travaillées par les habitants. Ils servent à asseoir le montant des impositions royales, la taille à l'origine, puis tous les autres impôts réclamés par le roi pour soutenir les guerres des XVII^e et XVIII^e siècles. Chacun doit en effet une somme calculée sur la valeur des terres labourables, des vignes, des bâtiments. C'est un document écrit et non pas un plan. Chaque parcelle est décrite à partir des précédentes. Les termes "matin" signifient l'Est, "soir" l'Ouest, "bise" le Nord et "vent" le Sud.

Le parcellaire donne ainsi une photographie du pays et de ses habitants. Par exemple, on trouve ci-dessous la façon dont est décrite la propriété de Pierre Platroz dans le parcellaire de Saint-Sorlin de 1680 :



Pierre Platroz, fils de Jacques, maison et domicile joignant chemin de la planche du matin(est), celui de St-Sorlin à Vasselin du vent (sud), domicile des hoirs (héritiers) Antoine Vitta (?) du soir(ouest), domicile de MademoiselleRojon chemin voisinale entre deux de bise (nord), contenant un sixième et un neuvième de sesterée estimé ... un sixième de sesterée à neuf sol la sesterée et le reste à huit sols la sesterée ... estimé deux sols quatre deniers deux tiers.

... Et ce que le parcellaire de la paroisse de Saint-Sorlin de 1680 nous apprend sur la vie de ce territoire

Au XVII^e siècle, la paroisse de Saint-Sorlin faisait partie du mandement de Morestel. Son église était une succursale de l'église de Vasselin. Elle comptait - très approximativement - 5 centaines d'habitants. Le parcellaire de 1680 recensait quelques 116 propriétaires fonciers. Il a été élaboré, au moins dans sa première mouture, entre 1678 et 1680.

En 1680, il a été signé par un certain Duverbois - le 1^{er} mars - et approuvé par la Cour, c'est-à-dire le Parlement de Grenoble, le 19 novembre. Il a été ensuite paraphé par le conseiller du Roy au Parlement le 29 mai 1702 et, encore une fois, "vu et paraphé" le 21 février 1720 par le subdélégué de l'intendance du Dauphiné à Vienne...

Ce parcellaire comprend 100 pages recto verso ; il est coté au recto et paraphé recto et verso.

Le territoire de la paroisse ainsi qu'il ressort de ce parcellaire s'étendait sur 1320 sesterées, 5 sixièmes et 1 cent octantième de sesterée (!) soit, sur la base d'une sesterée à 3 768 m², environ 500 hectares (la valeur de 3 768 m² est la plus communément utilisée en Dauphiné et, au surplus, la superficie de la paroisse ainsi obtenue n'est pas trop éloignée de la superficie de la commune actuelle qui est de 538 hectares.

Ce territoire se voyait attribuer une valeur fiscale de 253 livres, 3 sols et 4 deniers.

Sur la base de la valeur comparée de l'or entre cette époque et aujourd'hui et compte-tenu du fait qu'une livre tournois aurait valu entre 1640 et 1707 l'équivalent de 6,36 euros actuels, la valeur fiscale du territoire, en euros d'aujourd'hui, se serait donc élevé à 1609 euros...

Si l'on retient une autre évaluation donnant la livre entre 8 et 10 € actuels, moyennons 9 €, la valeur du territoire aurait été de 2 277 €... une misère dans tous les cas ! (En 1766, la journée de travail de la vigne se payait de 4 à 6 £).

Que l'on se rassure toutefois car, à l'époque, cette évaluation n'avait pas de valeur objective proche de la valeur marchande mais essentiellement une valeur relative puisque son objet était de permettre la répartition du poids de l'impôt entre les différentes paroisses dont la capacité contributive était évaluée selon les mêmes critères.

Le territoire agricole était composé essentiellement :

- de terres (593 sesterées soit près de 45% de la superficie totale),
- de bois (347 sesterées soit près de 26,3%),
- de prés (237 sesterées soit près de 18%),
- de vignes (49 sesterées soit environ 3,7%)
- et de vergers (8 sesterées soit un pourcentage de 0,6%).

On compte par ailleurs un nombre non négligeable de parcelles bâties qui représentent ensemble 86 sesterées et plus de 6% du territoire.

Ce chiffre important s'explique par le fait que les parcelles concernées sont relativement grandes et contiennent souvent un jardin et/ou un verger ; le pourcentage réel de terrains plantés en verger devait donc dépasser les 0,6% mentionnés précédemment et atteindre en fait plus de 1% du territoire. On note encore que si la superficie affectée aux vergers, en chiffres absolus, n'était pas très importante, le nombre de parcelles était lui relativement élevé, ce qui montre bien l'intérêt des familles à disposer directement de ce type de ressources.

Les terrains impropres à la culture (bruyère, rompey ?, léchère ...) sont peu nombreux et ont été laissés de côté dans le calcul des pourcentages comme d'ailleurs la parcelle appelée " communage " qui couvre près de 13 hectares (52 sesterées), qui est située dans une zone plus ou moins marécageuse et dont l'usage doit être commun aux habitants de la paroisse.

En ce qui concerne la valeur respective de tel ou tel terrain par rapport à tel autre, on remarque que la notion de terrain bâti ou de terrain à bâtir ne présente pas grand sens à l'époque en terme de valeur car ce ne sont pas ces terrains qui remportent la palme de la valeur : ils sont au mieux évalués à 9 Sols la sesterée et les parcelles situées, par exemple, en bordure du " *chemin royal de Dollomieu à Vasselin* " ne semblent pas mieux traitées que celles qui sont situées du côté du Brassard. Ce sont les prés qui sont les mieux cotés et qui peuvent atteindre 10 Sols la sesterée. Les terres par contre atteignent rarement les 9 Sols et leur valeur tourne assez souvent autour de 6 Sols. Quant aux bois, ils dépassent rarement 4 Sols la sesterée et sont souvent cotés à 1 Sol la sesterée. La vigne tourne autour de 6 à 8 Sols la sesterée et le verger serait un peu en dessous, autour de 5 à 7 Sols la sesterée. La bruyère, la génevrée, la léchère, le rompey ou l'emboissonné ne valent pas tripette : autour d'1 Sol la sesterée !

Le statut des terres, noble ou taillable

Chaque parcelle de terrain est qualifiée de noble (explicitement) ou de taillable (implicitement, le plus souvent) afin de préciser si elle supporte ou non l'impôt.

Cette notation est soit portée en marge de l'article considéré soit explicitée dans le texte qui lui correspond.

En général la qualité de terrain " noble " est attribuée à des terrains dont les propriétaires ont un statut particulier, qu'ils soient propriétaires à particule ("Dollomieu", "Bouchage", "Boyssat", "Chaboud"...), institutionnels exonérés (La communauté de Saint-Sorlin, la Cure, la Chamarerie de Saint-Chef...) mais il se trouve aussi que plusieurs roturiers, souvent notaires (Claude Buttin, Pierre ou Georges Guillet, Benoist Guichard), parfois curé (Jean Payan) ou même simples contribuables sont notés comme propriétaires de parcelles qualifiées de " nobles " ou de " nobles et taillables ", entièrement ou partiellement exemptées. Inversement, mais plus rarement, certaines parcelles appartenant à des nobles sont marquées comme parcelles taillables, en tout ou en partie.

Il apparaît donc clairement que des terres qualifiées de nobles peuvent être explicitement marquées comme taillables et qu'inversement, des terres de roturier peuvent être déclarées nobles, c'est-à-dire non taxables.

On doit pouvoir en déduire que le statut noble ou taillable n'est pas systématiquement attaché à la qualité du propriétaire d'un terrain mais est susceptible d'être conservé lorsque, par exemple, le bien change de mains, passant d'un noble à un roturier ou inversement.

Les titres donnés aux propriétaires

La hiérarchie des titres adoptée dans le parcellaire est relativement simple :

Le titre de " Monsieur " ou de " Mademoiselle " est réservé aux propriétaires à particule avec toutefois une particularité concernant " Monsieur Rojon avocat " sur laquelle on reviendra plus loin. Le titre de " Maistre " est retenu pour les notaires qui sont d'ailleurs étonnamment nombreux... Le titre de " Messire " semble réservé au seul curé recensé. Le titre de " Sieur " semble s'appliquer aux roturiers les mieux dotés mais ce n'est pas toujours le cas. Enfin le nom du roturier de base n'est accompagné d'aucune dénomination particulière.

Qui sont les propriétaires ?

On dénombre 116 propriétaires différents dont quelques " institutionnels " comme La Cure de Saint-Sorlin, la Communauté, le Communage, la Chamarerie de Saint-Chef.

Parmi les personnes physiques, soit 112 propriétaires, on recense 90 roturiers " pleins ", 8 roturiers qualifiés de Sieur, 5 maîtres (notaires), 1 messire (le curé ?) et 6 individus à particule (7 si on compte la Damoiselle Naturel).

Les femmes propriétaires sont au nombre de 5, 4 à part entière (Anne Naturel alias Damoiselle Rojon, Mademoiselle de Boyssat, Elizabeth de Vaux, Pernelle Goujat) et 1 avec un statut semble-t-il subordonné (EstiennetteGornaix). Dans tous les cas, ce nombre est peu élevé (même si la Damoiselle Anne Naturel et la Mademoiselle de Boyssat représentent de façon substantielle la tenure féminine).

Les 2 propriétaires les plus importants représentent 40 % de la superficie du territoire et 37% de la valeur des terrains. Si on ajoute les 3 suivants on arrive à 60% de la superficie. Et en comptant les 14 suivants on atteint les 80% du territoire de la paroisse ce qui laisse 20% du territoire pour les 97 propriétaires restants.

Sur les 112 propriétaires " personnes physiques " on compte 77 foyers propriétaires au plus de 5 parcelles : 30 ne disposent que d'une seule parcelle, 14 de 2 parcelles, 18 de 3 parcelles puis 7 et 8 de respectivement 4 et 5 parcelles. On note encore que sur ces 77 foyers, seuls 25 d'entre eux ont leur domicile sur le territoire de la paroisse. Globalement les fonds nobles représentent 25% de la surface et 27% de la valeur des terrains.

Lieu de résidence

Comme cela est mentionné précédemment, tous ces propriétaires sont loin de résider sur le territoire de la paroisse.

Les parcelles portant la mention " Maison et Domicile ", mention qui n'est pas exclusive d'autres mentions telles que verger, terre, bois, grange... sont au nombre de 60 mais il se trouve qu'un même propriétaire peut avoir plusieurs parcelles notées " Maison Domicile ". 17 parcelles sont dans cette position dont 11 parcelles pour le seul Jean-Baptiste Cugnat Grandval et 4 pour Anne Naturel... ce qui nous laisserait avec 43 propriétaires disposant d'au moins 1 " domicile " sur le territoire de la paroisse.

On pourrait dès lors penser que le nombre de propriétaires résidant sur le territoire s'établit autour du 1/3 des propriétaires seulement ... à supposer d'ailleurs que les propriétaires disposant d'une ou plusieurs parcelles étiquetées " maison, domicile " habitent bien tous à un des endroits recensés.

En outre se pose aussi la question de savoir où sont logés ceux qui ne sont pas propriétaires car outre les domiciles de quelques propriétaires il n'y a quasiment pas de maisons recensées. Seraient-ils dans tous les cas logés chez des habitants propriétaires ?

Les parcelles " maison domicile " sont regroupées pour l'essentiel au lieu-dit de la Planche (21 parcelles pour 16 propriétaires différents) puis au Petit Brassard (5 parcelles pour 4 propriétaires) et au Grand Brassard (7 parcelles). À l'opposé, on recense 6 " maison-domicile " isolées sur tel ou tel lieu-dit et les 20 habitations restantes sont réparties par groupe de 2 ou 3 dans 9 lieux-dits différents. Au total 18 lieux-dits sur 69 abritaient un domicile et près de la moitié des habitations étaient réellement disséminées dans la campagne.

Le parcellaire renferme encore bien d'autres renseignements. Ceux retenus dans ce chapitre nous donnent une image de notre village, un siècle avant la Révolution, sous le règne de Louis XIV. La France comptait alors 18 millions d'habitants et l'espérance de vie moyenne était de 25 ans.

Histoire et Patrimoine : Et les cloches sonnent, sonnent...

L'article qui suit est paru dans la revue 4 du groupe Histoire – sept 2010 (extraits)

Quand on entre dans l'église de Saint-Sorlin de Morestel, le regard est attiré par un beau meuble sculpté par Michel Chanoz de Vézeronce-Curtin. Ce campanile sert d'écrin à une petite cloche. Nombreux sont ceux qui ne résistent pas à la tentation d'en actionner le battant pour la faire sonner.



On peut y lire une inscription :

Hoc opus factum fuit die vicesima octava mensis julii anno 1584, et fuit commater Lioneta Basset uxor M.P. de Vimo burgensis ? Turris Pini.



Ce qui se traduit par :

Cette œuvre fut réalisée le 28 juillet de l'année 1584. Et sa marraine fut Lionète Basset, épouse de MP de Vimo du bourg de La Tour du Pin.

*Cette inscription figure dans le recueil des Inscriptions Campanaires du département de l'Isère par G Vallier sous le numéro 59.

Notre cloche a donc un âge respectable : 426 ans (en 2010).

Pourquoi le parrainage de Lionète Basset ?

Dans un article paru dans " Tout autour de la Tour " Michel Lauth écrit :

"Au hasard de mes pérégrinations patrimoniales, j'ai découvert une cloche de plus petite dimension que la nôtre exposée dans l'église de Saint-Sorlin de- Morestel, dans un campanile en chêne sculpté et réalisé par Michel Chanoz.

La cloche de la Tour du Pin, ne comporte pas d'inscription ou de dédicace qui nous aurait permis d'en comprendre son histoire. Mais la petite cloche de Saint-Sorlin comporte, outre la date commune à notre cloche municipale 1584, aussi une inscription latine qui indique les patronages et marraines, entre autres, une dame Basset, portant le titre de " bourgeoise de la Tour du Pin ". (Burgensa). Née Louise Morrut, elle était l'épouse d'André Basset, avocat au Parlement de Grenoble. De fait, il s'agit d'une très ancienne et honorable famille de la Tour du Pin, et qui figure parmi les notables dès 1540...

...Il m'a plu d'imaginer que les riches bourgeois de la Tour du Pin, qui furent des mécènes de cette cloche de petite taille, furent aussi ceux de notre cloche communale, et aient profité de l'atelier de la cloche " laïque " à la Tour du Pin pour accomplir quelque vœu fait à Saint-Sorlin, alias St. Saturnin, à qui avait été consacré une chapelle en pisé près de Morestel."

A cette époque les cloches sont fabriquées sur place. Les fondeurs de cloches appelés saintiers dans certaines régions se déplacent de village en village avec le matériel et les outils. Cependant la cloche de Saint-Sorlin ne pesant que 80 kilos a pu être déplacée.

Notre cloche a donc une marraine. Lui a-t-on donné un nom ? Probablement pas, puisqu'il ne figure pas dans l'inscription. Dommage ! La voilà qui prend sans doute place dans le clocher de la petite église de l'époque.

En 1963, elle est classée au titre objet aux monuments historiques.

En 1999, elle quitte le clocher pour rejoindre en 2000 le magnifique meuble fabriqué pour elle par Michel Chanoz et tandis que Marie immaculée sonne, elle s'offre aux regards de ceux qui franchissent la porte de l'église.

Patrimoine du village : Les croix de Saint-Sorlin

L'article qui suit est paru dans la revue 2 du groupe Histoire – sept xxx



La croix de la place de l'église

A l'origine cette croix de pierre qui porte la date de 1866 sur son socle était située à l'angle de la place au bord de la route qui va au cimetière.

Elle fut déplacée à gauche de l'église en 1972 pour améliorer la circulation au carrefour.

La croix du cimetière

Située au centre du cimetière, cette croix métallique repose sur une colonne de pierre posée sur un socle à deux niveaux. Dans un délibéré du conseil municipal du 18 novembre 1844 le maire M Béjui et son conseil décident de la construction de la croix.

L'an mil huit cent quarante quatre, le dix-huit novembre, le conseil municipal de la commune de Saint-Sorlin étant réuni par convocation du maire et sous sa présidence...

Etaient présents à l'assemblée M^{rs} Bernachot, Teillon, Orcel, Chavand, Platroz, Berlioz, Donnet et Varnet.

Lorsque la séance a été ouverte le maire a exposé au conseil qu'il était nécessaire de faire placer une croix dans le cimetière neuf. Le conseil après en avoir discuté a désigné et chargé MM Béjui maire et Teillon adjoint, de s'entendre avec quelque ouvrier pour en faire le prix. Ainsi délibéré les jours et an susdits et ont les membres présents signé.



La croix de La Frette

Elle est située non loin de la limite de Dolomieu (Bordenoud) au croisement de la route départementale 16 avec le chemin communal numéro 8.



Elle est dans la haie près de la grange de la propriété de M Debonneville. Cette croix en pierre repose sur un socle qui porte la date de 1870.

Suite à l'aménagement du carrefour au printemps 1995, un grand sapin fut abattu, une haie replantée et la croix déplacée plus en arrière, à sa place actuelle.

A la même époque, la croix ayant été endommagée suite à un choc, elle fut remise en état et replacée sur son socle par M Tinti marbrier à La Tour du Pin.

La croix du bas du village

Cette croix en bois est située en bas du village à l'intersection des départementales 16 et 16 B, adossée au mur de la propriété Rojon. (Avant 1988, elle était intégrée dans le mur).

La construction de cette croix a été faite par Hermain Rougelin dans un arbre donné par la famille Claude et Maria Allagnat.

Elle a été posée à l'époque du Père Carbonnel en 1951. A l'occasion de l'organisation du comice agricole en 1988, elle a été remplacée.



La croix de La Rebergère



Sur le cadastre original napoléonien (1824) qui est aux archives de Grenoble, l'emplacement de cette croix est signalé. Cette croix toute en bois, est située dans la fourche de la départementale 16B et de la route 19A qui va en direction de l'église, à l'angle de la propriété Patricot (ex Mollet).

C'est à l'époque du Père Carbonnel en 1949 qu'elle fut remise en place. Pour la petite histoire, l'arbre qui a servi à faire la croix est un châtaignier donné par la famille Vacher, abattu par M Rougelin et transporté jusqu'à son atelier par Jo Perrier. La croix a ensuite été scellée par André Laurent en remplacement d'une précédente qui était en mauvais état. La journée se termina autour d'un bon vin et d'un saucisson offert par Jean Mollet.

En 1958, la croix fut renversée par un camion. Le chauffeur paya la réparation qui fut effectuée par André Laurent.

Puis lors de l'aménagement du carrefour, la croix fut reculée à son emplacement actuel, travaux effectués par Armand Page. Comme la croix précédente, elle a été remplacée à l'occasion du comice.

La croix de Vourouilles

Cette croix en bois est située à la sortie de Saint-Sorlin en direction de Vasselins sur la Départementale 19A à gauche dans la fourche formée avec le chemin qui monte en direction des lieux dits Vourouilles et Grand Vent près de la maison Ogier (ex Mazet).

Cette croix fut placée en mai 1951 à l'époque du Père Carbonnel. Elle a été fabriquée par Hermain Rougelin dans un arbre donné par la famille Genin Claudius.



Au printemps 2003, à l'initiative de la présidente la paroisse, Madame Colette Moiroud, une nouvelle croix en bois fut mise en place en remplacement de la précédente qui menaçait de tomber. Elle a été façonnée et installée par l'entreprise Collonge de Faverges de la Tour dans un chêne donné par M Francisque Guinet, et peinte par M Jean Moiroud. L'AEP (association d'éducation populaire) a payé la somme de 161,40€ pour celle-ci. La croix a été bénie par le Père Yves Thouënon le samedi 26 avril 2003.



La croix de Brassard

Elle se trouve à l'intersection de la départementale 16B et du chemin communal en face du portail de la maison Dumas (ex maison Joseph Buttin puis Andrée Cottin).

A l'origine cette croix en métal moulé était fixée sur une colonne en briques posée sur un socle en pierre. Elle fut renversée dans les années 80 par le véhicule d'un riverain. Celui-ci remit en place la croix sur une colonne cylindrique et un socle en ciment.

Cette croix est remarquable car elle possède les symboles de la Passion.

Son créateur n'a pas placé au hasard les divers instruments et objets de la Passion du Christ.

Il a, au contraire, pensé et voulu une composition intelligente, ordonnée, qui puisse donner à ceux qui la contemplent un enseignement complet sur la Passion et la mort du Christ.

On trouve :



- dans la partie supérieure de la croix : le phylactère qui porte l'inscription INRI (Jesus Nazarenus Rex Judeorum soit Jésus de Nazareth roi des Juifs); les trois clous qui ont fixé le Christ sur le bois de la croix.

- en dessous, au niveau de la croisée entourée d'une gloire : le calice et l'hostie (Au départ c'est la coupe de fiel présentée par l'ange au jardin des oliviers et que le Christ va boire. Son sacrifice est perpétué par la messe, au cours de laquelle le pain (hostie) et le vin contenu dans le calice deviennent son corps et son sang sacramentels (eucharistie), d'après le rituel chrétien ; une étole qui est un ornement sacerdotal formé d'une large bande élargie en palette à chaque extrémité ; le cœur de chair enflammé : signe de l'amour du Christ ; le raisin et la feuille de vigne à gauche et à droite du croisillon, renvoient à l'Eucharistie.

- Sur la partie droite de la croix : l'aiguière (cet objet peut avoir plusieurs significations : l'une évoque le lavement des pieds de ses apôtres par Jésus, une autre évoque le lavement des mains par lequel Pilate se dégage de toute responsabilité dans la mort de son prisonnier d'après l'évangéliste Matthieu et une autre renvoie au vase qui contenait le vinaigre présenté au supplicié pour étancher sa soif) ; le bassin et le linge qui s'enroule autour (ces objets peuvent avoir 2 significations : ceux utilisés par Jésus pour laver et essuyer les pieds de ses apôtres - d'après l'évangile de Saint Jean - ou ceux utilisés par

Pilate pour se laver les mains) : le glaive ou badelaire, épée à lame courbe (cette arme fut celle avec laquelle Saint Pierre coupa l'oreille droite de Malchus, serviteur du grand prêtre venu arrêter Jésus au jardin des Oliviers).

- Sur la partie gauche de la croix : Le fouet de la flagellation ; Le marteau qui a été utilisé pour planter les trois clous qui ont fixé le Christ sur le bois de la croix, symbole de la cruauté du supplice ; les tenailles qui ont servi à enlever les clous pour descendre le Christ mort.

- Sur la partie inférieure de la croix enlacés par un ruban : l'échelle qui a servi à descendre le corps du Christ sacrifié (par rapprochement avec l'échelle de Jacob - dans l'ancien Testament - sur laquelle les anges montent et descendent de la terre au ciel, elle devient le lien entre le monde humain et le monde divin) ; la lance, qui est un symbole fort, les soldats ayant employé cet objet dans le but de s'assurer de la mort du Christ en le perçant sur le côté ; le bâton avec l'éponge imbibée de vinaigre qui a servi à humecter les lèvres du Christ en croix qui demandait à boire.

En dessous : la colonne de la flagellation en forme de balustre représente la colonne autour de laquelle le Christ fut attaché pour être fouetté à sang. Ainsi les Chrétiens pouvaient-ils revoir dans le dessin et la sculpture le récit de l'Evangile et comprendre la Passion de Jésus-Christ.

Patrimoine : Les lavoirs, un lieu quotidien pour les femmes d'autrefois

L'article qui suit est paru dans la revue 1 du groupe Histoire – sept xxx

Autrefois, le lavoir était pour les femmes un lieu très important, car c'est là qu'elles se retrouvaient pour discuter, se raconter les nouvelles du village, etc. Les hommes, eux, avaient déjà le café comme lieu de rencontre et de discussion, et les femmes utilisaient le lavoir.

C'était aussi pour elles un lieu de tâches quotidiennes, puisqu'il servait avant tout bien évidemment à laver du linge. Certaines femmes en faisaient également leur métier, on les appelait les lavandières ou laveuses. Les femmes lavaient leur linge sur un plan incliné descendant dans l'eau du bassin. L'eau était propre, car elle était renouvelée par l'eau du ruisseau

qui passait dans le bassin et coulait de l'autre côté. Les lavandières étaient à l'abri de la pluie et du vent, grâce au véritable petit abri qu'était le lavoir. Des étagères en bois étaient parfois accrochées au mur, permettant aux femmes d'y poser leur linge sale en attente d'être lavé. Le fameux "savon de Marseille" était bien sûr très utilisé, lorsque les femmes avaient les moyens de se le payer.

A Saint-Sorlin, il y avait autrefois cinq lavoirs, un vers chaque "quartier" du village: un à Brassard, un au lieu-dit la Fontaine (au-dessous de Côte-Claire), un à l'Abreuvoir, un à la Combe et un dernier à Grand-Vent. Ces lavoirs ont été construits sur des demandes des habitants, puis rénovés, et les chemins d'accès régulièrement entretenus.

Voici quelques décisions du conseil municipal de St Sorlin concernant les lavoirs (depuis 1873) :

- En 1873, le conseil municipal prend la décision d'apporter des réparations au lavoir de l'Abreuvoir, qui en a vraiment besoin.

- Le 6 août 1876, le conseil, composé alors de Messieurs Bejui, Chavanel, Cottin, Pilaud, Reymond, Platroz, Guinet et Varnet ; décide la réparation du lavoir public de la Combe. Cette demande avait été faite par les habitants du hameau, qui comptait 180 habitants. D'après eux, ce lavoir avait besoin d'urgentes réparations et était le seul à desservir les hameaux de la Frette et du Mont.

- Le 21 septembre 1885, le conseil municipal refuse de rétablir un ancien chemin à Grand-Vent, chemin qui donnerait l'accès au lavoir (des villageois s'y étant opposés et le conseil considérant que ce chemin n'était pas indispensable, la demande a été rejetée).

En avril 1905, les habitants du hameau de Grand-Vent signent une pétition pour la réouverture du chemin d'accès au lavoir de leur hameau. Le conseil municipal accepte cette fois la demande et ré-ouvre le chemin.

- Le 23 août 1908, le conseil municipal accepte le projet de construction d'un lavoir à Brassard. La construction est renvoyée au mois de mars.

Le 12 juillet 1959, le conseil décide de faire nettoyer le chemin d'accès au lavoir de l'Abreuvoir, et de faire établir une clôture pour limiter le dépôt des ordures.

Les habitants de La Frette, près de Bordenoud, utilisaient le lavoir de La Morthelaize, situé sur la commune de Dolomieu. C'est dans ce secteur que prend naissance le ruisseau de Valencey.

En 2014 : des travaux de restauration ont été réalisés à deux lavoirs.

Restauration du lavoir de l'Abreuvoir



Les abords ont été nettoyés et aménagés.

Il a été vidé de la boue qui le comblait. Le lierre qui le recouvrait a été coupé.

Les murs du bassin ont été refaits.

Depuis sa remise en état, il a fière allure dans son écrin de verdure.

Restauration du lavoir de la Planche



Le toit en tôle a été remplacé par un toit à deux pans en tuiles écailles.

L'étanchéité du bassin a été refaite, le seuil d'entrée rehaussé.



Histoire et patrimoine : le tissage à Saint-Sorlin

L'article qui suit est paru dans la revue 6 du groupe Histoire – sept 2014 (extraits)

Témoignages au fil de nos rues et de nos recensements

En se promenant dans les rues et les hameaux de Saint-Sorlin, on peut voir les traces d'une activité importante au siècle dernier.

Ainsi ces toits dentés d'usines, ces bâtiments aux vitres étroites ont abrité de nombreux métiers à tisser. De même les maisons du quartier

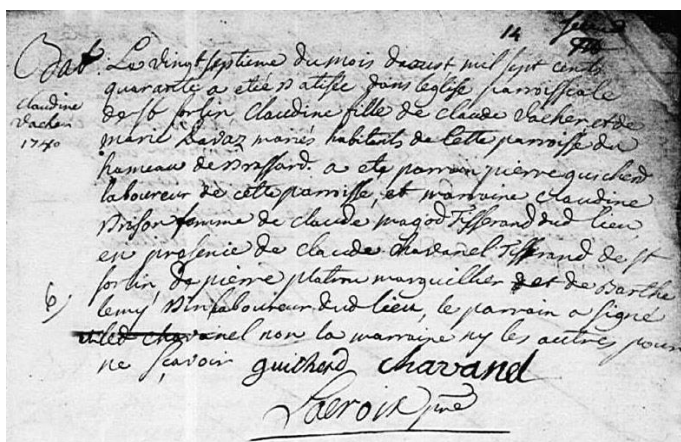
des cités ont été bâties pour loger des ouvriers de l'usine Bouix.



Il n'en reste pas moins qu'il est maintenant difficile d'imaginer l'importance qu'a eu le tissage à Saint-Sorlin.

C'était une activité bien connue des Saint-Sorlinois depuis longtemps.

Il y avait déjà à Saint-Sorlin comme dans tous les villages autour de Lyon des tisseurs de toile, des tisserands. On trouve mention de cette profession dans d'anciens actes d'Etat civil.



Au baptême de Claudine Vacher de Brassard, le 27 août 1740, on voit que l'époux de la marraine, Claude Magod est tisserand. On note aussi la présence de Claude Chavanel, tisserand lui aussi.

C'est à partir de la révolte des canuts de 1831 et 1834 que les fabricants et marchands lyonnais organisèrent une vaste décentralisation en Bas Dauphiné.

On y trouvait une abondante main d'œuvre rurale, moins exigeante, et pour laquelle le tissage constituait un appoint appréciable aux côtés de son activité principale, l'agriculture.

« Le tissage à domicile du lin, du chanvre et de la laine est déjà une pratique courante depuis le début du XVII^e siècle. Tisser la soie unie est un travail plus délicat et juste un peu plus complexe. Pour les villageois, ce complément de revenus non négligeable permet parfois de compenser les mauvaises récoltes. Après les travaux des champs, les hommes tissent, tandis que les femmes et les enfants effectuent les travaux de préparation comme le dévidage, l'ourdissage, le bobinage ou le canetage. Un équilibre s'établit entre périodes creuses et pleines des paysans et des tisseurs : En 1840, 30 500 métiers battent dans les campagnes. » **Extrait de L'aventure textile en Rhône-Alpes**

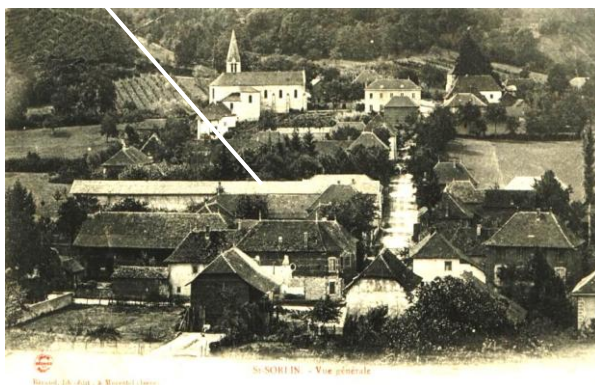
A Saint-Sorlin, à partir du recensement de 1846, on voit apparaître les professions de : ouvrier en soie, fabricant de soieries, contremaître en soieries.

Plus tard, on fait mention de professions spécifiques : dévideuse*, canetteuse*, tordeuse*, ourdisseuse*, remetteuse* qui étaient des activités féminines.

C'est à partir du recensement de 1861 qu'on remarque une forte augmentation du nombre de tisseurs et tisseuses. En 1896, il y a 720 habitants et on dénombre 117 tisseuses, 60 tisseurs, 6 dévideuses, 1 ourdisseuse, 2 contremaîtres en soieries. En 1901 sur 685 habitants, il y a 195 tisseurs à Saint-Sorlin.

La plupart de ces tisseurs avaient leurs métiers à bras à la maison et travaillaient en famille pour des fabricants de soieries de la région ou de Lyon. D'autres travaillaient certainement dans des fabriques, peut-être à Saint-Sorlin même puisqu'il en existait déjà.

Pour le livre "Saint-Sorlin de Morestel" (1ère publication du Groupe Histoire de Saint-Sorlin), autrefois, Madame Fugin nous expliquait : " Le long bâtiment derrière ma maison a été construit vers 1874, pour des métiers à bras".



On sait aussi qu'entre les années 1858 et 1874, un Monsieur Magaud a employé sept personnes dans le textile (tissage sur la commune de Saint-Sorlin).

- *Dévideuse : qui fait passer le fil d'un support à un autre support
- *Canetteuse : qui enroule le fil sur une canette
- *Tordeuse : qui joint les fils d'une chaîne achevée à une chaîne nouvelle
- *Ourdisseuse : qui prépare les fils de la chaîne avant de les placer sur le métier à tisser
- *Remettage : qui rentre les fils de la chaîne dans les maillons du métier à tisser



L'usine Bouix

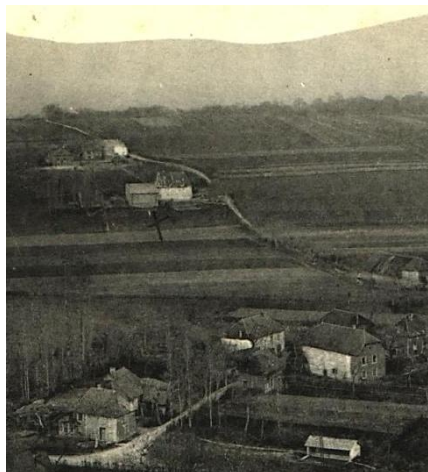
Revenons à une période plus récente.

Au début du XX^e siècle, Messieurs Bouix, vendeurs de tissus d'ameublement à Paris, installent une usine de tissage à Saint-Sorlin.

Ils commencent à installer des métiers dans leur maison.

« Il faut penser qu'à cette époque, il n'y avait pas d'électricité. Le travail était fait à bras, les métiers en bois avec un ouvrier pour chaque métier. Il y avait peu de tisseurs avec un rendement faible, mais il n'y avait pas de malfaçons. »

Un premier bâtiment accolé à la maison est construit. Puis une usine voit le jour.



« La guerre de 1914 à 1918 avait diminué le nombre d'ouvriers. En 1915, (le 30 novembre) il y avait 43 personnes, des jeunes, des femmes, des anciens. En 1919 (le 15 janvier) il y avait 53 ouvriers. A la paye du 30 octobre 1928, il y avait 72 employés sans compter les cadres. »

Les ouvriers étaient de Saint-Sorlin ou de villages proches. Des voitures ou des camions allaient chercher ceux qui étaient le plus loin.

Des maisons (cités) ont été construites pour loger des ouvriers.

Les deux premières maisons des cités ont été construites par Hippolyte Magaud, les suivantes par Jean Drevon, de Bordenoud, elles sont orientées différemment.



La crise de 1929 a eu de lourdes répercussions sur l'activité. En 1931, la production est arrêtée, elle reprendra en 1938.

« Lentement Saint-Sorlin est reparti, le 31 mai 38, il n'y avait que 3 ouvriers, en avril 1945 nous arrivons à 12, en janvier 1947 à 24. » (Gilbert Cuisnier)

Monsieur Cuisnier écrit que, en 1947, lors de sa nomination en tant que directeur de l'usine, il n'y avait plus qu'un seul métier à bras. Il était utilisé par un vieux tisseur pour faire des échantillons. Ce vieux tisseur était Auguste Genevey. Bien qu'habitant Bordenoud, il passait la semaine à Saint-Sorlin, il avait une chambre à l'usine et prenait pension pour son repas de midi chez Jules Mollet puis chez les parents de Madeleine et Marcelle Mollet et enfin au café Rojon.

Vers 1967, Fernand Rougelin qui allait à l'époque travailler à Dolomieu tôt le matin, a vu le feu à l'usine Bouix. Il a pu donner l'alerte. L'incendie a détruit la toiture de l'atelier. L'usine elle-même n'avait pas été touchée.

La cause de cet incendie était un vernis utilisé pour renforcer les cordes des métiers. Ces cordes étaient essuyées avec des chiffons. Ceux-ci, imbibés de vernis et mis dans les poubelles ont chauffé jusqu'à s'enflammer.



En 1971, l'usine ferme ses portes.

Les bâtiments sont démolis en 1982.

Exemples de tissus réalisés dans les usines Bouix :



L'usine Laurent Lorand

Vers 1924 : Marcel Laurent et Lucien Lorand fondent l'usine Laurent-Lorand.

« Au début, les métiers à tisser étaient dans la maison, au premier étage. Ensuite, on s'est tous aidés pour construire progressivement l'usine. On a d'abord construit les deux travées du bas puis la travée surélevée pour les machines de préparation : canettes, ourdissage, dévidage et machine pour faire les cordons.

Mon père, ma mère et mon oncle Lucien ont toujours travaillé dans le tissage. Nous faisons de très beaux tissus façonnés, par exemple pour un cortège de la Cour d'Angleterre, d'abord sur mécaniques Jacquard dont les cartons très épais étaient assemblés avec de la ficelle, puis sur mécaniques Verdol qui utilisaient du papier spécial plié en accordéon, perforé. Les motifs se faisaient par des aiguilles qui tombaient dans les trous, le passage de ces aiguilles commandait la levée des fils de chaîne. Nous fabriquions des articles d'ameublement (édredon) et des articles pour l'Orient : des châles aux couleurs très vives, des façonnés utilisés aussi en lingerie. On expédiait les pièces de tissus dans des « saches » de toile très épaisses, cerclées de courroies. Les transporteurs passaient tous les jours pour livrer les marchandises et expédier les saches.



Une voiture et ensuite une camionnette faisaient le « ramassage » des ouvriers dans les villages alentour.

Pendant la guerre, l'usine fut réquisitionnée pour faire de la toile gargousse pour mettre de la poudre dedans (obus).

Après la guerre, tout a changé. Il fallait faire du tissu de luxe, beaucoup d'échantillonnages, de nombreux «brassages» c'est-à-dire de longues modifications dans tous les passages des fils et les commandes de leurs mouvements. Ça devenait très difficile. L'entreprise a fermé en 1960. » (témoignage de Danielle Borde née Laurent)

L'usine Laurent Cottin

A l'origine, Messieurs Laurent Joseph et Cottin Joseph se sont associés en 1925 pour créer la SARL Laurent et Cottin dont la vocation était le tissage à façon pour le compte de maisons de soierie lyonnaises de tissus en soies naturelle ou artificielle.

La première construction de l'usine a dû s'effectuer en 1926 ou 1927. Par contre, le premier ouvrier embauché par la SARL a été monsieur Platroz Joseph de Saint-Sorlin le 7 mars 1928.



En quelques années, l'effectif de la SARL est passé à trente personnes, chiffre qui n'a pratiquement pas varié en moyenne par la suite.

Le 1 septembre 1958, la SARL Laurent et Cottin change de raison sociale et devient la SA Les Tissages de la Rebergère. Le type de fabrication devient plus classique avec le développement des fils synthétiques (nylon, polyester). La nouvelle société commercialise ses produits avec une clientèle de confectionneurs, brodeurs, grossistes et grands magasins.

De 1959 à 1961, elle entreprend la modernisation de l'usine avec l'agrandissement de celle-ci. Le nombre d'ouvriers en 1962 est de trente-trois.

En 1965, la crise du textile apparaît puis s'amplifie les années suivantes avec des importations de plus en plus importantes de tissus à très bas prix (origine asiatique). En 1967 le nombre d'ouvriers est réduit à vingt-deux. En 1969, la société est dans l'obligation de cesser toute activité.

L'usine ferme ses portes en juin 1969.

Les bâtiments abritent actuellement la fonderie.

L'usine Guinet – La Frette de Saint-Sorlin



« Cette petite usine a été construite par mon oncle, Monsieur Joseph Guinet de Saint-Sorlin, en 1936. Au début, il employait douze à quinze personnes, toutes des alentours (La Frette, Dolomieu, Bordenoud). Cette petite unité tissait pour des donneurs d'ordre de Lyon, Saint-Etienne ; elle était spécialisée à cette époque en fabrication Jacquard (façonné) (cravate, robe soie et Rhodia).

Le travail consistait à transformer le fil chaîne et trame en tissu. Tout se faisait dans cet atelier (dévidage du fil et

ourdissage des chaînes). On employait des fils teints en flotte.

Monsieur Guinet, décédé en 1945, sa femme Marthe Guinet, a repris la suite et cela jusqu'à 1954. J'ai succédé à madame Guinet, qui employait à l'époque vingt-deux personnes. Nous avons, avec mon frère, essayé de continuer cette fabrication mais nous avons beaucoup de difficultés à trouver des commandes. Ces articles étaient devenus trop chers, du fait qu'ils demandaient beaucoup de temps en préparation.

En 1959, nous avons changé notre fabrication : métiers à tisser automatiques (Diedrich Bourgoïn), tissus plus classiques (doublure, lingerie). Ces métiers, plus productifs, demandaient moins de personnel, soit une douzaine de personnes en deux équipes de huit heures.

De 1964 à 1968, la crise du textile nous a obligés à travailler à des prix très bas et la rentabilité diminuait d'année en année. Nous avons malgré tout augmenté notre nombre de machines pouvant tisser plus large, vingt-quatre métiers automatiques. En 1970, pour plus de rendement, nous avons installé une équipe de nuit. La crise existait et persistait aussi dans ce genre de fabrication. Les prix bas et le manque de commandes nous ont forcés à arrêter définitivement en 1974. Cette usine a travaillé trente-huit ans. A la fermeture, nous étions huit ouvriers. »

De nombreux ateliers

A la Frette de Saint-Sorlin, chez Monsieur et Madame Valette, deux métiers fonctionnaient à la maison.

Monsieur Valette avait travaillé à Bordenoud chez Bianchini-Ferrier. Pour cette maison, en 1925, il présentait, à l'exposition des Arts décoratifs le métier à bras qui tissait du lamé or-argent. « *Sur monture en noyer, le métier monumental de l'exposition fit pendant sept mois au Grand Palais, l'admiration d'un public nombreux.* »

Toujours, à la Frette, chez la famille Verger, il y avait également deux métiers à la maison. En 1946, un atelier est bâti pour recevoir les activités d'ourdissage et de tissage qui se poursuivront jusque dans les années 60.

Monsieur Marius Poulet a travaillé à l'usine Guinet. De 1953 à 1976, c'est dans son atelier en face de leur maison à la Frette qu'il travaille avec son épouse avec huit métiers

Au Brassard, au début des années 60, Monsieur et Madame Vincent Patricot installent des métiers dans l'atelier attenant à leur maison. Leur production s'arrêtera en 1989.

Dans les années 1960, Madame Guinet, route de Dolomieu, faisait fonctionner quatre métiers.

Les derniers "canuts" de Saint-Sorlin ont été Monsieur et Madame André Magaud.

En 1959, après avoir travaillé à l'usine Laurent-Lorand, Monsieur André Magaud installe avec son épouse un atelier à son domicile. A cet effet ce bâtiment est construit. Neuf métiers y prendront place.

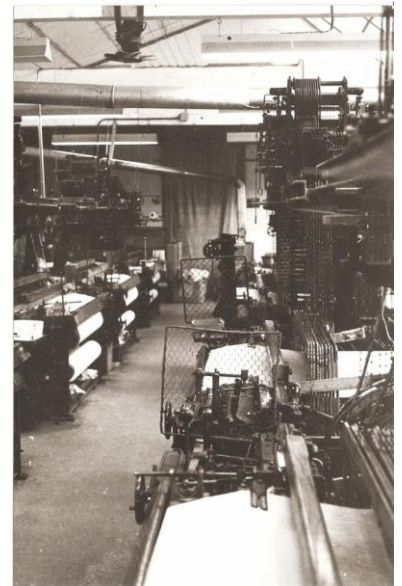
Certains de ces ateliers travaillaient pour des usines de Saint-Sorlin, d'autres pour des " donneurs d'ordre " qui fournissaient la matière première et venaient chercher le travail terminé.

Fondée en 1960, Cooptiss est une coopérative d'artisans de la soie, salariés à domicile. Son statut et son fonctionnement ont permis aux artisans de bénéficier d'avantages sociaux tout en gardant leur indépendance.

Les usines de tissage fournissaient aussi certains travaux à domicile ; ainsi Mesdames Alphonsine et Simone Guinet faisaient du remettage pour l'usine Cottaz de Veyrins.

De nombreux tisseurs ont, à des époques différentes, avec des métiers à bras ou mécaniques, exercé cette activité chez eux ou à l'extérieur.

Nous n'avons plus le bruit si caractéristique des métiers à tisser, le « bistanclaque » (onomatopée lyonnaise) qui rythmait les journées et résonnait un peu partout dans le village... au gré des grincements des poulies et des bruits des tenseurs et des navettes qui buttaient sur les bords... Il reste les souvenirs que les uns ou les autres ont bien voulu partager avec nous.



Présentation proposée par Mireille River et Véronique Jayet-Besnard